L'ABEILLE.

IMPRIMÉ PAR E. DESLIE.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 6 JANVIER 1830.

INTERIEUR.

Nlle. Orléans, 6 Janvier.

☞ Par le navire paquebot Kentucky, arrivé hier soir de New-York, d'où il est parti le 16 du mois dernier, nous avons reçu trois liasses de journaux jusqu'à cette date. Ils ne contiennent aucunes nouvelles récentes d'Europe.

—Le Président des Etats Unis a publiquement reconnu M. Pierre Edouard Sorbé, comme vice consul de S. M. le roi de Danemarck pour l'Etat de la Louisiane, résidant à la Nlle-Orléans.

—Le *Moniteur de Paris* annonce que M. Roux de Rochelle, ministre à Hambourg, doit succéder le baron Durand Marcuil, comme ministre plénipotentiaire aux Etats Unis.

EXTERIEUR.

FRANCE.

Paris, 3 Novembre.

UN ROI A LA GRECE.

La Grèce demande de l'argent et on lui offre un roi; ses députés vont suppliant de cour en cour, représentant aux potentats de l'Europe que faute de quelques écus le gouvernement improvisé de leur patrie va se disloquer, que les rouages de l'administration sont au point de s'arrêter. Et à cela, de l'intérieur des cours et des palais, on leur répond : "Nous avons assez à faire pour nourrir et solder la tourbe de nos fonctionnaires et employés; nous avons une *patrie* à soutenir, des moines à engraisser; il nous faut acheter des pairs, acheter des députés, corrompre celui-ci et marchander celui-là: ainsi, de l'argent, nous n'en avons point; nous ne pouvons vous en offrir. Mais encore une fois, croyez nous, prenez un roi, et finissez en à tout jamais avec vos idées républicaines qui ne plaisent pas du tout à Mrs. de Polignac et Metternich."

Puis, quand les pauvres Grecs insistent, on va jusqu'à leur donner le choix du candidat-monarque. L'Autriche commence et leur dit: "Allons, prenez le mien; vous en serez contens! c'est le prince de Hesse Homburg, un de mes feld-maréchaux; il a deux admirables et inappréciables qualités pour vous gouverner à merveille.—Et lesquelles?—Vous allez voir: c'est le privilège tout à la fois de Metternich et de Wellington. Il cumule deux amitiés toutes puissantes; avec l'appui de ces deux grands hommes d'état, vous sentez que votre nouveau royaume d'Hellénie doit devenir florissant et prospérer à l'ombre de l'Autriche."

Laissons arriver la France, c'est-à-dire M. de Polignac, qui dit aux pauvres Grecs: "Il vous faut une monarchie, c'est incontestable; jamais nous ne souffrirons qu'une république souille l'Europe de sa présence. Oui, il vous faut un souverain, constitutionnel même pour commencer, si vous y tenez bien, en attendant d'en faire un roi absolu. Je n'en ai point en mon pays que je puisse vous donner: le tems est passé où nos soldats pouvaient rois, aujourd'hui tout au plus s'ils passent sous-lieutenans; mais en voici un que je consens à vous laisser couronner, bien que son frère publie des vers et soit quelque peu entaché de libéralisme: c'est le prince Charles, frère du roi de Bavière. Laissez donc là vos folles envies de liberté, prenez mon roi; c'est le seul moyen de légitimer votre révolution, et d'expier ce grand scandale que notre révolte donne depuis dix ans au monde monarchique."

Sur ce, les Grecs ont beau dire que pour attendre l'arrivée du roi qu'on leur destine, il leur faut au moins quelques mille piastres pour ne pas laisser retomber leur pays dans l'anarchie, sans quoi leur futur monarque risque fort de ne trouver que des ruines à son avènement. La Grèce, en robe de suppliante, s'agenouille en vain sur le seuil des palais de Vienne, de Londres et de Paris; on la repousse impitoyablement de partout. Elle se tourne vers la Russie, croyant trouver en cette nation, victorieuse des Ottomans, plus de sympathie et d'intérêt; mais à St Petersbourg on affecte une froide et glaciale neutralité en cette question, et on laisse les destinées de la Grèce se décider à Saint James ou aux Tuileries. Le tems n'est pas encore venu pour la politique russe de jeter le glaive dans le plateau de la balance.

Ainsi, les pauvres Hellènes, épuisés par une lutte de dix ans, ruinés par l'esclavage, par les combats, par les ravages, par les dévastations de la guerre et de la barbarie turque, auront, pour se consoler et se refaire de tant de désastres et de sacrifices, le spectacle d'une brillante cour, les pompes de la puissance, la foule dorée des courtisans, des hauts seigneurs, des sinécuristes: ils auront le luxe de la monarchie: il leur faudrait de l'argent et on leur donne un roi. C'est la grande affaire que les diplomates traitent en ce moment.

EGYPTE.

Alexandrie, 10 Septembre.

(Lettre particulière.)

Les journaux nous ont appris l'étonnant changement survenu dans le ministère. La suppression du département du commerce détruit toutes nos espérances. Qu'attendre désormais de nos doléances reléguées de nouveau dans le fond d'une division de l'intérieur? Cependant l'instant favorable approche, d'exiger l'abolition de tant de monopoles contraires à la lettre des traités, à notre commerce et aux intérêts bien entendus de la Turquie. Les puissances européennes qui ont annoncé la résolution d'empêcher la ruine de l'empire ottoman, ne dérogeront elles pas aux de l'autorité que leur donne leur d'intercesseurs pour mettre fin à des abus pernicieux pour nos établissemens et qui ne profitent pas à la Turquie.

On vient de défendre l'importation de la poudre à canon, afin de forcer les consommateurs à [illegible] le pacha fait fabriquer, et qui est délaissée à cause de sa mauvaise qualité quoique d'un prix inférieur. On peut juger par là ce que sont les fabriques d'Egypte. Celle ci est la plus anciennement établie, elle nécessite peu de frais, peu de mécaniques; des matières premières d'excellentes qualités lui sont fournies presque pour rien, et l'on établit une prohibition! Cependant l'article poudre est compté dans le tarif de 1816; on n'a pas le droit d'en défendre l'entrée. Des réclamations ont été portées contre cette mesure au consul de Sardaigne, M. Pedemonte, qui n'a pas osé s'exposer à un refus.

On parle d'un ordre émané du pacha, en vertu duquel la contrebande serait punie de la confiscation de la marchandise et du double droit. Généralement on ne donne aucune connaissance de ces édits nouveaux et nous n'en sommes informés d'ordinaire que par le premier pris en faute. L'ordre en question serait contraire aux traités qui stipulent qu'en cas de contrebande, la marchandise surprise est soumise au double droit et rien de plus. Le but de cette clause n'était pas de favoriser la fraude, mais de mettre les négociations à l'abri des vexations et de l'esprit de rapine naturel à toutes les douanes et particulièrement à celles de la Turquie, ordinairement affermées à des compagnies de juifs et de Grecs. Le bon esprit de Méhémed Ali avait jusqu'ici préservé la nôtre de cet inconvénient, mais elle vient d'y tomber aussi. Nous espérons que MM. les consuls de France, d'Angleterre et d'Autriche, qui déjà ont adressé au pacha une réclamation en commun pour niveler les droits d'entrée à la valeur des monnaies stipulées par le tarif, parviendront aussi à le convaincre de l'illégalité de son édit et des funestes conséquences qui en résulteraient pour le commerce européen.

Le pacha est fort content de sa nouvelle frégate de Marseille, et il l'a témoigné d'une manière flatteuse à M. Cerisy et à Marchison. Il paraît que ce dernier en conservera le commandement. C'est la première fois qu'un *infidèle* obtient un commandement quelconque sur des Turcs. M. Besson est digne de ce témoignage de confiance. Nous n'hésitons pas à dire que c'est là le plus grand progrès que le pacha ait fait faire à sa marine. Il est à désirer qu'il eût commencé depuis long tems à mettre les européens à la tête de ses réformes: ce sont des administrateurs surtout dont il a besoin, ce sont des hommes éclairés qui puissent lui indiquer les moyens de tirer parti des ressources infinies que le pays présente.

Le bâtiment sardé qui s'achemine avec ma lettre porte 3 nouveaux élèves que le vice-roi envoie étudier à Paris. Venia du bon. Nous ne saurions trop louer la préférence qu'on a donnée cette fois à de jeunes enfans au-dessous de 14 ans. Presque tous ont été choisis parmi les Arabes qui montrent généralement plus d'intelligence que les Turcs. Ces dispositions sont dues aux sages conseils de M. Mimaut.

La commission médicale dont M. Parisset est le chef est de retour de sa course en Syrie. Cette commission s'est assurée que le chlore détruit les miasmes pestilentiels, il est reconnu en Levant que l'eau pure à la même propriété; pendant la plus forte peste on n'a jamais employé autre chose pour purger les alimens, par exemples les volailles qui entrent dans les maisons, et l'on ne cite aucun accident survenu après cette simple opération. La commission a encore à parcourir le Delta après quoi elle retournera en France pour soutenir que la peste est endémique en Egypte, et que ce fléau provient de ce que les inhumations ne se font pas assez profondément. Il est à souhaiter que ce soit là une réalité, et non pas un système apporté tout fait de Paris.

Le Nil se trouve en ce moment à la plus grande hauteur, après laquelle l'inondation devient trop forte et perd de son mérite.

M. Champollion jeune est attendu au Caire, de retour de la haute Egypte. Parmi les antiquités précieuses qu'il rapporte, on cite un sarcophage acheté à un bey pour la somme de 9000 p. t. et qui selon les savans en vaut plus de 10,000. On doit s'étonner que le pacha n'ait jamais eu l'idée d'opérer des fouilles pour son compte ou qu'il ne les ait pas mises en monopole.

FEUILLETON.

La Terre ne tourne pas, ou le nouveau Galilée.

Un moine franciscain, censeur royal à Turin, ouvrit il y a quelques jours la *Correspondance astronomique* du baron de Zach. Il courut de feuillets en feuillets, ne comprenant pas un seul mot à tout ce haut langage scientifique, ayant hâte d'arriver au plus tôt à la fin de la brochure, et pourtant examinant de son mieux s'il ne trouverait pas en ses pages quelque mal sonnante proposition. Tout à-coup il s'arrête sur un passage; il le lut relut, rumina et médita, puis il dit: "Par St. François, voici bien une hérésie, une belle et bonne impiété. Voyez donc, l'astronome dit et affirme que la terre tourne autour du soleil; il semble même prendre et considérer cette erreur impie comme une vérité avérée. Il ne se rappelle donc pas Galilée et la prison de l'inquisition de Rome?"

Et sur le-champ le censeur dressa et rédigea un rapport en bonne et due forme, d'après lequel le baron de Zach était accusé et prévenu d'avoir écrit, imprimé et publié une proposition impie, et en tout point contraire à la physique de la Genèse.

L'arrêt du gouvernement piémontais ne se fit pas attendre. Le baron de Zach, atteint et convaincu d'hérésie, déclaré notoirement et publiquement impie pour avoir osé dire, comme Galilée, que la terre tournait autour du soleil, reçut l'ordre de sortir sur le champ des saintes terres du Piémont. Il fut expulsé et banni par décret du gouvernement; heureux encore de n'avoir pas été enfermé et cadenassé sous les verroux de l'inquisition Verde, jusqu'à ce qu'il lui convint de faire amende honorable et rétractation. M. de Zack partit en disant *E pur si gira*; et comme le décret de bannissement fut connu dans les couvens et monastères du Piémont et de Savoie, ce fut une grande fête et jubilation: car on se dit qu'il ne fallait pas désespérer de la religion, puisqu'il y avait encore un gouvernement en Europe qui se déclarait défenseur de l'astronomie biblique dans toute sa rigueur.

Ainsi, que tous les savans et professeurs se tiennent pour dûment avertis, que les marins piémontais n'allient pas se servir, en leurs calculs et observations nautiques, de ce système commun d'astronomie impie: car, c'est un parti définitivement et irrévocablement adopté par les moines et seigneurs piémontais, la terre ne tourne plus autour du soleil; ainsi le veut et décrète le roi de Sardaigne, de Chypre et de Jérusalem. Notre planète est fixe et immobile devant cet autre, comme la cour piémontaise est immobile et stationnaire en ses principes et en ses doctrines, en présence des progrès de l'Europe.

C'est là le système astronomique officiel à Turin; c'est le système du monde à l'usage de la cour, des autorités et des gens bien pensant du Piémont. Et les conséquences du système sont une sotte et ridicule paradie des persécutions de l'Inquisition contre Galilée. Au fait, quel est, en Europe, l'homme sachant lire en un livre d'astronomie qui ne se sente étouffer et éclater de rire en voyant un savant exposé et banni pour avoir osé dire en un recueil astronomique que la terre tournait autour du soleil? Ceux qui persécutèrent et emprisonnèrent Galilée étaient ignorans et barbares, et cela même était une excuse; ceux qui bannissent le baron de Zach ne sont que ridicules, car ils vivent au milieu de la civilisation, et ils datent leur décret du 19me. siècle.

Marine.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Expédiés.

Brick Romulus, Crafts, Boston, J. E. Lodge.
Brick John, Thompson, Cette, J. Clark.
Brick Washington, Lombard, N.-York, Capt.
Goël. George, Brown, Porto-Rico, J. Thayer.

Arrivés.

Bateau de remorque Grampus, de la passe du S. O. avec le navire paquebot Kentucky, Bathbone, New-York, ayant un chargement; et une goëlette, de la Havane avec des traits.

Bateau de remorque Post-Boy, Herriman, ayant descendu le navire Morea, et amené la goël. Packet, Bourne, venant de St. Marc. Laissé la barre S. O. Lundi à 3 heures de l'après midi: il y avait à l'ancre les navires Lion et Parachute, et le brique Hannibal, et les briqs Seneca, Sophia et Hope—Laissé la Balise à 7 heures du soir, il n'y avait rien en vue. Les navires John Linton et Missouri attendaient le vent en dehors de la barre. Rencontré six voiles au Fort, et quatorze à la Grande Prairie. Le navire Milton, partant, était échoué en plein sur le Middle-Ground. Rencontré le Grampus montant avec le navire Kentucky, de New-York, et une goëlette.

Bateau à vapeur Cumberland, Young, de Florence, ayant deux barges, à la remorque, avec 988 balles coton à Cooper, Caruthers & co. Reynolds, Ryrne & co. et à autres.

Bateau à vapeur Souvenir, Streeck, de Lafourche, avec 75 balles coton, 20 bls sucre à Peyroux, Rivarde & co. 40 bls mélasse à P. Dubertrand, 50 do à Toledano et Gaillard et à divers.

Bateau à vapeur Chesapeak, Shaver, Monroe, avec 315 balles coton à J. Lovell & co. Plauché et Courcelle, P. Dubertrand et autres.

14 chalans do Pouret, avec 1182 bls farine, 4500 bls maïs, avoines graines, &c.

Sortie.

Polacre Neptune, Sperin, Havane, avec du café et des traits.

MEMORANDA.

En charge à New-York, le 16 Décembre, pour ce port, brick Amanda, Brick Trumbull, nav. Hermitage, partant le 22; navire Woodbury, le 21; navire Dewitt Clinton, le 22; navire Splendid, Lee, le 24; navire Washington, Robinson, sous peu.

Expédiés pour ce port: de Bath, 9 Déc. navire neuf, Charles, de New-York, 15 Déc. brick Trent, Barstow.

Arrivés d'ici à New-York, nav. Illinois, 15 Déc; à Newdeep, 25 Oct. brick Globe; au Texel, nav. Wm. Baker, détenu en quarantaine.

VENTE PAR LE MARSHAL.

François Graman, h. de c. l. vs. Omar V. Marter.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. P. F. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, Jeudi 4 Février prochain, au café d'Hewlett, à midi—Un certain lot de TERRE mesurant 60 pieds de largeur sur 90 pieds de profondeur, situé entre les rues Girod et Julie, face à la rue du Cirque, second terrain à partir de la rue Julie, saisi dans l'affaire ci-dessus.

6 janv. L. DAUNOY—Marshal.

MELASSE.—L'on a besoin de 5 à 600 barils de cet article, rendus en ville. S'adresser rue Royale, No. 118.

4 jan

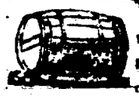

Le soussigné reçoit par le navire Zilia de Bordeaux, les articles suivans qu'il vendra à des prix modérés.

Vin de Médoc de 1819;
Vin de Montferrand de 1825;
Vin de 1re Côte, 1827;
Vin de Sauterne très vieux, en tiercons.

4 jan. FORRESTER.

A VENDRE.—Une négresse âgée de 35 ans, créole du pays, cuisinière et blanchisseuse, avec son enfant âgé de 3 ans et demi. S'adresser à MM. Guadin et Fournier.

Si elle n'est pas vendue au 10 Janvier 1830, elle sera adjugée ce jour là aux enchères, par M. Dutillet, encanteur. 26 déc.

BATIMENS EN CHARGE.

NAVIRES:

Sarah Hanson, Winslow, Marseille, en charge.
Chancellor, Bradley, New-York, incertain
Henry Astor, Destoecho, incertain
London, Williams, Liverpool, incertain
Francis, Brown, Bordeaux, en chargement
Florida, Tyler, New-York, en chargement
Grecian, Girdler, Havre, 8 Janv
Majestic, M'Lellan, Liverpool, incertain
Marshal M'Donald, Sullivan, Liverpool, incertain
Guinare, Griffith, Baltimore, en chargement
Hanover, Bafstow, New-York, sous peu
Mobile, Ingram, New-York, en chargement
Eleanor, Childs, en chargement
Fenelon, Ritch, Boston, en chargement
Siroc, Marshall, Liverpool, sous peu,
Talma, Dennis, New-York, 8 Janv
Chester, Storer, Philadelphie, incertain
Ohio, Drew, Cabbidge, Havre, en chargement
Gem, Baxter, Havre, 20 Janv
Crescent, Bailey, Havre, sous peu
Ohio, Gerein, Philadelphie
Azelia, Stoddard, New-York, 15 Janv
Brillant, Kennard, Marseilles, incertain
Antioch, Rich, Liverpool, en chargement.
Hewes, Spear, Boston, sous peu.
Zelia, Bergey, Bordeaux, incertain.
Racine, Delamare, Havre, incertain.

BRICKS:

Josephine, Granados, Havane, incertain
Bachelier, Cameron, Liverpool, en chargement
Syren, Fernald, New-York, en chargement
William, Keating, Charleston, en chargement
Belle-Isle, Lloyd, Liverpool, incertain
Independent, Gourdin, incertain, en charge.
Planet, Knapp, Boston, sous peu
Iris, Hardy, Liverpool, en chargement
Emery, Purington, Havre, en chargement
William, Taylor, Havane, sous peu
Louisiane, Hanton, Providence, en chargement
Huron, Fairfield, Grenock, sous peu
Gen. Jackson, Budd, Havane, incertain
Ursula, Mayo, Vera-Cruz, sous peu
Sappho, Gorham, incertain, en chargement
Cossair, Emery, Charleston, 8 Janvier
Richmond, Blanchard, France, en chargement.
Dodge Healy, Howland, Baltimore, en charge.
Hunter, Boney, Matanzas, sous peu.
Miles, Collins, New York, en chargement.
Hercules, Fresnick, Mobile, sous peu.

GOELETTES:

Pomona, Pricto, Texas, sous peu
Hetta, Williams, Brasos Santiago, sous peu
Louisa, Dukeffart, Tampico, en chargement
Edward Tatnell, Hispania, Vera-Cruz,
Caroline, White, Bras. St. Yago
Sun, Gardiner, Matanzas, sous peu
True Blue, Elliot, Bras. St. Yago
Rights of Man, Brasos St. Yago, sous peu
Atlantic, Thomas, St Yago de Cube, sous peu
Carroll, White, Matanzas.
Delta, Webber, St. Thomas.
United States, Creacheal, Vera-Cruz, sous peu
Lovely Kezia, M'William, Charleston, sous peu.
Mexican, Murray, Rio-Grande, sous peu.
Maria Theresa, Havane.
Octavia, Bourne, Vera-Cruz, sous peu.

THEATRE D'ORLEANS.

—*Jeudi 7.* Soliman II, ou les Trois Sultanes, et Une Folie, opéra.

—*Vendredi 8,* Robin des Bois, et la Nuit aux Aventures, ballet pantomime.

En attendant—*Jovial en prison*, vaudeville nouveau. *Les trois Quartiers*, comédie nouvelle. *Marino Faliero*, tragédie nouvelle de Casimir de Lavigne—M. Aristippe jouera le rôle de Marino Faliéro.

SALLE D'ORLEANS

AVIS.—Le premier Bal masqué aura lieu Samedi prochain, 9 Janvier; aucune dame n'y sera admise si elle n'est porteuse d'un billet d'invitation de la part du soussigné; une liste de souscription est ouverte pour les cavaliers qui désireront y souscrire. Le prix d'entrée se paye par bal. Les dames qui n'auraient point reçu de billet d'invitation, faute de connaître leur demeure, auront la bonté de les faire demander chez Mr. J. Davis.

Nota—Les bals masqués continueront tous les Samedis.

5 janv—4 E. BERTUS

SALLE St.-PHILIPPE.

Mercredi 6 Janvier.

Grand Bal Paré & Masqué.

Prix d'entrée:—Une piastre.

SALLE DE BAL,

Encoignure des rues d'Orléans et Bourbon.

Mercredi 6 Janvier (*jour des Rois,*)

GRAND BAL Paré et Masqué.

Prix d'entrée—une piastre.

Vendredi, il y aura également BAL paré.

Les dames ne seront admises qu'avec un billet personnel. 28 déc

Etat-Major de la Légion de la Louisiane

Nouvelle-Orléans, 10 Décembre 1829.

ORDRE DU JOUR.

CONFORMEMENT aux ordres généraux du brigadier-général commandant la première brigade, la Légion prendra les armes le 8 Janvier 1830, à 7 heures précises du matin, (tenue d'hiver) pour être inspectée et passée en revue, et pour célébrer l'anniversaire du 8 Janvier 1815.

Comme c'est une revue d'obligation, les ordres devront être strictement passés dans les diverses compagnies, et afin d'éviter des longueurs qui font perdre au corps un temps précieux qui pourrait être utilement employé à son instruction, MM. les officiers sont invités à mettre la plus grande célérité dans le rassemblement de leurs compagnies respectives.

Mr. l'adjudant-major est chargé de l'exécution du présent ordre.

CUVELLIER, *lieut col. commandant.*

Par le lieut. col. commandant.

G. A. MONTMAIN, *Adj. Major.* 5 janv

BATAILLON D'ARTILLERIE, *Ordre de service.*

Le Bataillon d'Artillerie prendra les armes Vendredi prochain, 8 Janvier 1830; l'appel se fera au lieu ordinaire de rassemblement, à 9 heures précises du matin.

Armement et équipement complets.

Par ordre, COUTS,
Sergent-major

5 janv.

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. T. BAUDUC.

IL sera vendu, à son magasin d'encan à onze heures, Mercredi le 13 courant.

10 balles ouvré de Russie,
20 balles de coton, fort pour chemises à négres, valant presque la Russie,
20 balles Coutil fin de première qualité.

Conditions, 4 et 6 mois de crédit. 6 janv.

Ventes générales.

PAR LES ENCANTEURS.

Mercredi 6 Janvier, à 11 heures du matin, au magasin de J. Le Carpentier, 16 douz. chaises, 10 barils rum de la Nlle-Angleterre, 9 pipes eau de vie d'Amérique, 10 pipes cognac.

Mercred. 6 Janv. par P. A. Guillotte, au faubourg Lacourse, une cavallade composée de 120 superbes mules ou mulets de choix, venant de Rio Grande (Mexique).—Conditions: 4 mois de terme pour toute somme au-dessus de cent piastres, en billets endossés à satisfaction, et pour toute somme ne dépassant pas cent piastres, comptant.

Mercredi 6 Janvier, à midi, par Isaac L. M'Coy, à la bourse, tout un ilet de terrains, No. 14, situé au faubourg Lafayette. Conditions, 6, 8 et 18 mois.

Samedi, 9 Janvier, à la bourse, à midi précis, une négresse créole, âgée de 33 ans, avec un enfant de 5 mois. Elle est cuisinière, blanchisseuse et un peu couturière, garantie des vices et défauts prévus par la loi—Conditions. un tiers comptant, et deux tiers à 6 mois.

Mardi, 12 Janvier, au magasin d'encan de T. Mossy à 10 heures, une quantité d'habillemens faits, savoir: chemises de flanelle, lardes à matelots, pantalons, vestes, chapeaux, couvertures, bonnets, draps en pièces, etc.

Par le Shériff d'Orléans.

Vendredi 11 Janvier, à la bourse, cinq lots de terre situés au faubourg Delor, désignés par les Nos. 1, 2, 3, 4 et 5 sur le plan déposé en l'office de Félix de Armas. Saisis.

Par le Register des Testamens.

Samedi 9 Janvier, au bureau du greffier de la Cour de District, à 4 heures de l'après midi, les livres de loin composant la bibliothèque de feu John W. Smith.

Lundi 12 Janvier, à la bourse, tous les biens dépendant de la succession W. C. Withers.

Mercredi 13 Janvier, pour le compte de la succession W. C. Withers, et au domicile du défunt, faubourg Delor, le riche ameublement, l'argenterie et divers objets, dépendant de la succession.

Vente par le Marshal.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé, par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, le Vendredi 15 Janvier, à midi, au café de Hewlett, à l'encoignure des rues St. Louis et Chartres, une paire de Chevaux bais, saisis à la poursuite de W. Falconer.

4 jan L. DAUNOY, Marshal.

VENTES PAR LE MARSHAL.

Saml. Paxton vs. J. F. Rodrigues.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé, par l'hon. P. Smith, juge sanscié, j'exposerai en vente, le Jeudi 7 Janvier 1830, au Principal, à 4 heures, 60 balles de tabac Espagnol sec. Saisis dans l'affaire ci-dessus.

31 déc L. DAUNOY, Marshal

Vente par le Marshal.

B. Landrier vs. Berthoulin.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé, par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller, j'exposerai en vente, le Lundi 11 Janvier prochain 1830, au Principal, à 4 heures p. m. divers Portraits, saisis dans l'affaire ci-dessus.

1er Janvier L. DAUNOY, Marshal

Vente par le Marshal

Le Maire, Aldermen, &c. vs. C. Morane.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé, par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller, j'exposerai en vente, le Jeudi 14 Janvier 1830, sur les lieux, à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Delorme à 4 heures p. m. une quantité d'Epicerie &c. saisis dans l'affaire ci-dessus. 1er janv L. DAUNOY, Marshal.

Vente par le Marshal

Le maire, les Aldermen, &c. vs. la veuve Seuzeneaux; les mêmes contre la même; les mêmes contre la même.

EN vertu de trois saisies de saisie, à moi adressés, par l'hon. C. Maurian, juge président de la Cour de Cité et l'hon. G. Préval, juge conseiller, j'exposerai en vente le Jeudi 28 Janvier 1830, à midi, à la bourse d'Hewlett—Un LOT DE TERRE avec les bâtisses qui s'y trouvent, situés dans la rue St. Pierre, entre Bourbon et Rempart, borné d'un côté par mr. L. [illegible] et de l'autre par mr. G. Marmiche—Ladite propriété mesure 45 pieds 4 pouces de face à la rue St. Pierre, et 201 pieds 5 pouces, plus ou moins (mesure française), selon le plan qui sera exposé au moment de la vente. Saisi dans les affaires ci dessus.

30 déc. L. DAUNOY—marshal.

VENTES PAR LE MARSHAL.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, par l'hon. Charles Maurian, juge-président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, le jeudi 21 Janvier 1830, à midi, à la Bourse Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, un lot de terre situé rue des Marais, entre Ursuline et St. Philippe, mesurant trente quatre pieds de face sur 115 de profondeur; saisi à la poursuite de F. Girod.

22 Déc. L. DAUNOY Marshal.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. Charles Maurian, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, le Lundi 17 Janvier 1830, à midi, à la bourse d'Hewlett, au coin des rues St. Louis et de Chartres.—Un certain Lot de Terre, situé au faubourg Ste. Marie, rue du Cirque, entre les rues Carrot et Revin; mesurant 30 pieds de face sur la rue du Cirque, sur 90 de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Chery, h. de c. l., et de l'autre par celle de E. Guillaume, h. de c. l.—Saisi à la poursuite de Dominique Tour.

17 déc. L. DAUNOY—Marshal.

WHISKEY.—60 barils de Whiskey, à vendre par

5 déc. G. & A. LEGENDRE

AVIS.—Les objets suivans ont été volés chez la soussignée, le Mercredi 30 du mois dernier, vers les 6 heures du soir; une récompense honnête sera donnée à la personne qui les retrouvera:

Un Pot à Eau, une Cafetière, une Tigière, un Pot au Lait.

Tous ces objets sont d'argent, et n'ont aucune marque. 1er janv Veve. WILKINSON.